

## **CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Villers Le Lac, le :

**MARDI 3 DECEMBRE 2019 à 20 h 30**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

### **ORDRE DU JOUR – Session ordinaire**

---

1°) Tarifs 2020 (location salle des fêtes, concessions cimetières, cantines...).

2°) Réalisation d'un emprunt de 600.000 € pour financer les travaux d'extension du groupe scolaire.

3°) Avenant de l'entreprise B.D.T.P. sur les travaux d'extension du groupe scolaire.

4°) Modification du tableau de financement des travaux d'extension du groupe scolaire.

5°) Achat d'un camion d'occasion.

6°) Renouvellement de l'adhésion à la certification PEFC Bourgogne Franche-Comté.

7°) Délimitation de propriété au lieudit « Les Bassots » entre la Commune et l'Indivision TAILLARD.

8°) Servitude de canalisation au profit de la société « Perspectives Habitat ».

9°) Transactions terrains :

- Achat par la Commune à Mme TAILLARD Martine d'un terrain au lieudit « Le Montot » pour permettre l'installation d'un abri bus.
- Echange entre la Commune et M. André DROMARD : rue du Quartier Neuf afin de récupérer le terrain sur lequel est implanté un poteau.
- Cession d'un terrain par la Commune à M. André DROMARD : rue du Quartier Neuf. Terrain situé derrière sa maison qui ne peut être d'aucune utilité pour la Commune.

- Cession d'un terrain par la Commune, route de la Cloison, à la CUMA du Saut du Doubs pour permettre la construction d'un hangar de stockage du matériel.
- Cession de parcelles de terrain par la Commune à M. Mme Jean FAIVRE-PIERRET au lieudit « Les Terres Rouges ».

10°) Reprise de la gestion des « Petits Lutins » par la Commune :

- Transfert du personnel du CCAS, de la gestion du matériel, du bâtiment et de tous les frais relatifs à la Crèche, halte-garderie et périscolaire « les Petits Lutins » à la Commune de Villers Le Lac.
- Création de tous les postes et emplois correspondants dans le budget communal.

11°) Modification simplifiée du P.L.U. sur le secteur des Terres Rouges : mise en place de la procédure.

12°) Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020.

13°) Validation des rapports des commissions :

- Urbanisme des 27.08.2019 ; 24.09.2019 ; 28.10.2019
- Scolaire du 19.09.2019
- Bâtiments / Scolaire du 22.10.2019
- Finances du 19.11.2019

14°) Questions diverses.

Fait à Villers Le Lac, le 27 novembre 2019.

Le Maire,

**Dominique MOLLIER**

